



Genève, le 27 juin 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi (DEE)

Appel à candidatures pour les Prix du commerce de l'économie genevoise 2022

Organisés à l'initiative conjointe des associations professionnelles, des partenaires du secteur du commerce et de l'Etat de Genève, les Prix du commerce ont pour objectif de mettre en lumière la qualité et l'excellence des commerces de proximité du canton de Genève. Pour la 9^{ème} édition et après deux ans d'absence, le concours récompensera les efforts des commerçantes et des commerçants en faveur de la vitalité de ce secteur important pour l'attractivité de notre canton.

La nouveauté de l'édition 2022

Cette année, seront décernés le Prix de la plus belle vitrine, le Prix du meilleur accueil et le Prix de la jeune pousse (dédié aux commerces de moins de trois ans d'existence). Ce Prix de la jeune pousse vient récompenser une démarche commerciale originale symbolisant le dynamisme et le renouveau du commerce genevois. Pour les trois prix, l'engagement du commerce dans la durabilité, notamment le respect des circuits courts et la mise en avant des produits locaux, sera un critère important pour permettre aux commerces de se démarquer et de faire la différence.

Les commerces genevois sont invités à candidater dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 12 août 2022 via le formulaire en ligne accessible sur la plateforme prixducommerce.ge.ch. Les critères d'évaluation sont spécifiés dans le règlement du concours, également disponible sur le site.

Le jury sera composé de différents représentants des commerces genevois ainsi que de partenaires des milieux économiques: la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG); le Comptoir Immobilier; la FER Genève; la Fondation Genève Tourisme & Congrès; la Fédération Romande des Consommateurs (FRC); Genève Commerces; Imadeo; la NODE; Payot SA; ainsi que la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI).

La remise des prix, qui aura lieu à la fin de l'année 2022, sera l'occasion d'évoquer les nouveaux enjeux pour le secteur, ainsi que les mutations majeures liées notamment à la croissance constante du commerce en ligne, auquel le commerce de détail genevois doit faire face et ce d'autant plus après les deux années écoulées.

Les différents prix en lice

Destiné exclusivement aux commerces genevois disposant d'un point de vente ouvert au public, le concours des Prix du commerce comprend trois prix, dotés selon la répartition suivante:

- **"Prix de la plus belle vitrine":**
 - 1er prix de 5000.- francs
 - 2ème prix de 3000.- francs
 - 3ème prix de 1000.- francs
- **"Prix du meilleur accueil":**
 - 1er prix de 5000.- francs
 - 2ème prix de 3000.- francs
 - 3ème prix de 1000.- francs
- **"Prix de la jeune pousse":**
 - 1 prix unique de 7000.- francs (complété par un bon de 7000.- francs sous forme d'avoir publicitaire auprès de Radio Lac).

Le Prix de la jeune pousse est organisé en collaboration avec Radio Lac. Les auditrices et les auditeurs auront l'occasion de voter en ligne pour leur jeune pousse préférée sur le site de la radio genevoise. Le résultat de ce vote permettra ensuite au jury de départager les meilleurs commerces.

Les partenaires des Prix du commerce 2022:



Pour tout complément d'information: M. Jacques Folly, attaché au développement économique du commerce, Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation, DEE, T. 022 388 34 34.